

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 918 portant expulsion de M. Chidiac (Antoine) du territoire de la Côte française des Somalis.

n° 918

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1950

Date de publication
14 septembre 1950

Date du numéro
30 septembre 1950

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844: rendue applicable au territoire par décret, du 18 juin 1884: Vu le décret du 2 février 1935 sur les conditions d'admission et de séjour des étrangers en Côte française des Somalis, promulgué au territoire par arrêté du 9 avril 1935,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé du territoire de la Côte française des Somalis et dépendances : M. Chidiac (Antoine), de nationalité libanaise, né à Marseille (B.du-Rh.) le 18 février 1915, de feu Robert et de Wadiha Haïlou. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur
N.

SADOUL